

LA VILLE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY RECRUTE 2 AGENTS RECENSEURS

La commune de SAINT-FARGEAU-PONTIERRY recherche deux agents recenseurs pour le recensement de la population 2018 qui se déroulera du 18 janvier au 24 février 2018.

Activités du poste

- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis, pour les réponses papier,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Compétences requises

- Disponibilité : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit contacter l'ensemble des habitants de son secteur dans des délais très courts. Pour cela, il doit être en capacité de se rendre dans toutes les adresses de son secteur à différentes heures de la journée du lundi au samedi,
- Capacité relationnelle, courtoisie, bonne présentation,
- Moralité, neutralité et discrétion,
- Capacité d'organisation, méthode et ténacité.

Contraintes liées au poste

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi,
- Large amplitude dans les horaires.

Votre candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser à Monsieur le Maire et à transmettre au pôle des Ressources Humaines **avant le 6 novembre 2017**.